

VILLE DE FREJUS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Effectif du Conseil Municipal	45
Conseillers en Exercice	45

SEANCE DU
22 JUIN 2016

Télétransmission en Préfecture	
Transmission en Préfecture	- 1 JUIL. 2016
Date Réception	- 1 JUIL. 2016

Le vingt-deux juin deux mille seize, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de FREJUS, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Sénateur du Var, M. David RACHLINE (à la question 1 puis, des questions 3 à 9, 11 à 15 et de la question 23 à la fin) et sous la présidence de M. Richard SERT, Premier Adjoint, (aux questions 2 et 10 et de la question 16 à la question 22).

PRESENTS : M. SERT, M. LONGO*, Mme AULOY*, M. AUREILLE (de la question 1 à 9 et de la question 11 à la fin), Mme LANCINE, M. CHIOCCA, Mme LECHANTEUX, Mme MEUNIER, M. PIPITONE, Mme LAUVARD*, M. BEAUMONT*, M. RENARD, Mme MILIOTI, M. MARCHAND, M. CURTI, M. LAGUETTE, Mme MONTESI, Mme VANDRA, Mme SELVES*, M. SIMON-CHAUTEMPS, Mme MONET, M. BIANCUZZI, Mme MICHEL, Mme CROZET, Mme SAUBIAC (de la question 1 à la question 24), Mme DAUNAY, M. LOYER, Mme RIGAILL, Mme THOLLET-PAYSANT (de la question 1 à la question 8), M. TOSELLO (de la question 1 à la question 8), M. HOUOT (de la question 1 à la question 8), M. CHARLIER DE VRAINVILLE (de la question 1 à la question 8), M. MOUGIN (de la question 1 à la question 8), Mme CAUWEL (de la question 1 à la question 8), Mme THOLLET (de la question 1 à la question 8), Mme DE STEFANO (de la question 1 à la question 8), Mme PLANTAVIN, Mme SOLER.

REPRESENTES : Conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir de voter en leur nom :

M. JOLY à M. LONGO, Mme FERRERI à Mme SELVES, M. LATOUCHE à M. BEAUMONT, M. FIHIPALAI à Mme LAUVARD, Mme MERLINO à Mme AULCY.

ABSENTS : M. le Maire (aux questions 2 et 10 puis des questions 16 à 22), M. AUREILLE (à la question 10), Mme SAUBIAC (de la question 25 à la fin), Mme THOLLET-PAYSANT (de la question 9 à la fin), M. TOSELLO (de la question 9 à la fin), M. HOUOT (de la question 9 à la fin), M. DUBOS, M. CHARLIER DE VRAINVILLE (de la question 9 à la fin), M. MOUGIN (de la question 9 à la fin), Mme CAUWEL (de la question 9 à la fin), Mme THOLLET (de la question 9 à la fin), Mme DE STEFANO (de la question 9 à la fin).


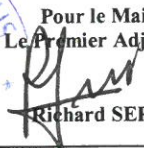
SECRETAIRE DE SEANCE : Mme DAUNAY.

DELIBERATION N° 917

BUDGET PRINCIPAL
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2016



POUR EXPEDITION
CONFORME
Fréjus, le - 1 JUIL. 2016
Le Maire Pour le Maire,
L'Adjoint délégué,
Sonia LAUVARD

ACTE	
PUBLIE LE _____	AFFICHE DU <u>1</u> JUL. 2016
NOTIFIE LE _____	AU <u>1</u> AOÛT 2016
CERTIFIE EXECUTOIRE	
LE <u>1</u> JUILL. 2016	
	
Pour le Maire, Le Premier Adjoint  Richard SERT	

Monsieur Richard SERT, Premier Adjoint, expose :

Acte de reports et d'ajustements, le budget supplémentaire est une décision modificative particulière.

➤ En tant qu'acte de reports, il reprend les résultats, les restes à réaliser et reports adoptés dans le cadre du compte administratif de l'exercice précédent ;

➤ En tant qu'acte d'ajustements, il permet, comme toute décision modificative, de procéder à des ajustements et inscriptions nouvelles nécessaires au regard de l'utilisation des crédits budgétaires depuis l'adoption du budget primitif.

Le rapport de présentation ci-annexé présente de manière détaillée les grands équilibres de ce budget supplémentaire.

Dans ce cadre :

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.231161 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux.

Vu la délibération du 19 janvier 2016 adoptant le budget primitif 2016,

Vu les délibérations adoptant respectivement le compte administratif 2015 et l'affectation du résultat de fonctionnement 2015,

Il est proposé au Conseil Municipal :

D'ADOPTER le budget supplémentaire 2016 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **23 103 367,67 €** répartie ainsi :

Section de fonctionnement	4 222 321,95 €
Section d'investissement	18 881 045,72 €

DE VOTER ce budget par nature accompagné d'une présentation fonctionnelle (5 annexes).

1-L'équilibre général du budget supplémentaire 2016

Ce budget s'élève à la somme de **23 103 367,67 €** et se décompose comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES
CREDITS VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	4 222 321,95	903 355,00
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		3 318 966,95
TOTAL	4 222 321,95	4 222 321,95

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
CREDITS VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	15 285 902,68	14 454 822,00
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	3 595 143,04	128 694,34
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		4 297 529,38
TOTAL	18 881 045,72	18 881 045,72

2-Reprise des résultats 2015

2-1-Résultat de clôture 2015

Le résultat de clôture s'entend de la prise en compte des résultats d'exécution du budget (reprise des résultats définitifs reportés N-1 et solde à l'exécution 2015) avant intégration des restes à réaliser en N+1.

- Excédent de clôture en section d'investissement
4 297 529,38 €
- Excédent de clôture en section de fonctionnement
3 318 966,95 €
- **Résultat global de clôture**
7 616 496,33 €

2-2-Restes à réaliser 2015 à reporter en N+1

Le budget supplémentaire reprend les opérations engagées sur l'exercice précédent n'ayant pas encore fait l'objet soit d'un mandat de paiement soit d'émission d'un titre de recettes à la clôture.

Ces restes à réaliser sont identiques à ceux arrêtés au compte administratif 2015 et sont imputés en section d'investissement et répartis ainsi:

- Restes à réaliser en dépenses
3 595 143,04 €
- Restes à recouvrer en recettes
128 694,34 €
- **Déficit / restes à réaliser**
3 466 448,70 €

2-3-Résultat définitif 2015 à affecter en N+1

Le résultat excédentaire net disponible pour une utilisation en 2016 s'élève à **4 150 047,63 €** soit :

- Excédent net en section d'investissement
831 966,95 €
- Excédent net en section de fonctionnement
3 318 966,95 €

L'excédent global net dégagé permet de financer des dépenses nouvelles au titre du présent budget.

3-Le budget de fonctionnement : 4 222 321,95 €

3-1-Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent en mouvements réels à **3 085 242,95 €**.
Les opérations d'ordre comptabilisées sont arrêtées à la somme de **1 137 079 €** (écritures de refinancement de dettes).

3-1-1-Les dépenses de fonctionnement en mouvements réels

● Chapitre 011 /Charges à caractère général : 359 295 €

Nature 60611 Eau et assainissement 45 000 €
-Contrat Canal de Provence (Irrigation agricole)

Nature 6135 Locations mobilières 67 000 €
-Renouvellement du marché de location des photocopieurs pour les services
-Location de modules (postes de secours pour la saison estivale)

Nature 61558 Entretien et réparations autres biens mobiliers 12 000 €
- Réparation des caméras de vidéo protection

Nature 6156 Maintenance 12 600 €
-Maintenance des photocopieurs pour le fonctionnement des services

Nature 6161 Primes d'assurances 74 695 €
-Revalorisation 2016 des cotisations des marchés d'assurance (Flotte automobile, Risques statutaires)

Nature 6188 Autres frais divers 98 000 €
-Ouverture des crédits nécessaires au lancement des procédures de marchés publics (Nouveau Site Internet de la ville, externalisation du nettoyage des bâtiments communaux).

Nature 6226 Honoraires 50 000 €
Les dépenses imputées sur cette nature de dépenses et qui doivent être réajustées concernent les honoraires d'avocats appelés dans le cadre de contentieux.

● Chapitre 012 /Charges de personnel et frais assimilés : 450 000 €

<u>Nature 64111</u>	Rémunération principale Personnel Titulaire	300 000 €
<u>Nature 6451</u>	Cotisations à l'Urssaf	150 000 €

La ville prêche une attention toute particulière à la maîtrise de ses dépenses de personnel. Elle s'efforce notamment de ne pas remplacer, dans toute la mesure du possible, les départs en retraite et à procéder par redéploiement interne pour les postes venant à être vacants.

La prévision initiale pour 2016 était une stabilisation de ces dépenses. Au regard du GVT (glissement vieillesse technicité), cela impliquait de poursuivre une optimisation de la masse salariale avec la réduction d'effectifs dans certains services, grâce à des efforts d'optimisation.

Ces efforts se poursuivent. Pour autant, certains éléments ne permettent pas cette année, la stabilisation totale :

⇒ La revalorisation du point d'indice des fonctionnaires décidée en cours d'année par le Gouvernement, avec une première évolution de 0.6% en juillet et une évolution identique prévue pour février 2017 ;

⇒ La réforme des échelles de rémunération des catégories B de la fonction publique territoriale, étalée de 2016 à 2018, et qui aura au final un impact plus important qu'initialement prévu ;

⇒ La hausse du taux de la contribution employeurs à la CNRACL ;

⇒ Le recul des départs en retraite d'un certain nombre d'agents, susceptibles de partir cette année mais qui, pour des raisons généralement financières, souhaitent prolonger leur activité autant que faire se peut ;

⇒ L'ouverture de classes à la rentrée, qui conduit à positionner des ATSEM supplémentaires dans les écoles et à renforcer l'encadrement périscolaire ;

⇒ Un certain nombre de retours d'agents jusqu'ici en disponibilité et qui ont souhaité, cette année, réintégrer les effectifs de la ville ;

⇒ Le souhait de la ville de poursuivre le renforcement des moyens humains en matière de sécurité publique, tant au sein de la Police Municipale que des ASVP et de la Brigade Environnement.

● Chapitre 014 /Atténuations de produits : 341 532 €

Nature 73925 Fonds de péréquation des ressources fiscales intercommunales et communales

L'article 144 de la loi de finances pour 2012 a instauré un fonds de péréquation de ressources fiscales intercommunales et communales (FPIC). Ce mécanisme de péréquation consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Le calcul du prélèvement s'effectue à l'échelle de l'ensemble intercommunal constitué d'un Etablissement Public de Coopération intercommunale à fiscalité propre et de ses Communes membres.

Les services préfectoraux ont notifié le 3 juin 2016 à la Communauté d'Agglomération le prélèvement pour l'ensemble intercommunal pour 2016 lequel s'élève à **3 091 895 € (en progression de 70 % par rapport à 2015)**.

Les articles L.2336-3 et 2336-5 du Code Général des Collectivités Territoriales fixent les modalités de répartition de ce prélèvement entre les établissements publics de coopération intercommunale et leurs Communes membres.

En application de la répartition dérogatoire dite « libre », le Conseil

Communautaire peut définir librement par délibération la nouvelle répartition du prélèvement suivant ses propres critères, aucune règle particulière n'étant prescrite. Cette délibération a été inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil Communautaire prévue le 27 juin prochain.

Jusqu'alors, la CAVEM assurait l'ensemble des dépenses de ce Fonds, pour elle comme pour les communes membres. Eu égard à l'augmentation majeure de ce prélèvement, elle a souhaité que chaque ville prenne en charge l'augmentation la concernant par rapport à 2015.

Le tableau des modalités de répartition proposées de ce prélèvement entre la CAVEM et ses Communes membres est le suivant :

	Répartition de droit commun 2015	Répartition de droit commun 2016	Répartition libre
Les Adrets de l'Estérel	21 741	38 499	16 758
Fréjus	451 736	793 468	341 732
Puget sur Argens	79 560	141 035	61 475
Roquebrune sur Argens	173 457	302 352	128 895
Saint-Raphaël	412 687	724 641	311 954
Total Communes membres	1 139 181	1 999 995	860 814
CAVEM	675 256	1 091 900	2 231 081
Total Ensemble Intercommunal	1 814 437	3 091 895	3 091 895

Pour la Ville de Fréjus, le montant appelé au titre du prélèvement 2016 sera de 341 532 €

● Chapitre 65 / Autres charges de gestion courante : 55 000 €

Nature 65548 Contributions et participations obligatoires 50 000 €
Le montant de la contribution de la Commune de Fréjus au titre de la participation pour le fonctionnement du Syndicat Intercommunal pour la Protection du Massif Forestier notifiée le 19 avril 2016 s'élève à la somme de 153 845 €. Le montant inscrit au présent budget vient ajuster les crédits ouverts sur cette nature de dépenses au budget primitif 2016.

Nature 6574 Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes 5 000 €

Il s'agit des participations communales appelées dans le cadre des sorties éducatives des collégiens et lycéens domiciliés sur la commune (délibération n°810 du 19 janvier 2016).

Cette participation financière a été fixée à 100 € maximum par élève.

● **Chapitre 66 / Charges financières : 379 947 €**

A la suite des opérations de refinancement de dette réalisées sur 2016, permettant à la ville de se dégager des produits structurés, les crédits ouverts au budget primitif sont à réajuster. L'état de la dette annexé au présent budget tient compte de ces ajustements.

Nature 66111 Intérêts réglés à l'échéance 135 000 €

Nature 66112 Intérêts courus non échus -355 053 €

Nature 6681 600 000 €

Dans le cadre du refinancement de dette avec la CAFFIL, il s'agit du montant de l'indemnité dérogatoire autofinancée (à régler le 01/09/2016).

● **Chapitre 67 / Charges exceptionnelles : 97 600 €**

Sont budgétés sur ce chapitre, les ajustements nécessaires aux intérêts moratoires du fait de travaux non réglés ou réglés très tardivement par l'ancienne municipalité (marchés de travaux Port Fréjus Nord), aux annulations de titres sur exercices antérieurs et dépenses exceptionnelles diverses (congrés bonifiés, obsèques indigents...).

● **Chapitre 022/ Dépenses imprévues : 1 401 868,95 €**

Les comptes de dépenses imprévues font l'objet d'une législation particulière et leur utilisation est limitée par les articles L.2322-1 et L.2322-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour chacune des deux sections, le montant des crédits inscrits au titre des dépenses imprévues ne doit cependant pas dépasser **le plafond de 7,5 % des crédits correspondants aux dépenses réelles de la section.**

Pour le calcul de ce plafond, il convient de rapporter les dépenses imprévues au total des dépenses prévisionnelles de la section à l'exclusion des dépenses inscrites en restes à réaliser.

La procédure des dépenses imprévues autorise l'exécutif de la collectivité à effectuer, en cours d'exercice, des virements du chapitre des dépenses imprévues (**chapitre 022** en section de fonctionnement et **chapitre 020** en section d'investissement) aux autres chapitres à l'intérieur d'une section.

A la première séance qui suit l'ordonnancement de chaque dépense, le maire doit rendre compte au conseil, avec pièces justificatives à l'appui, de l'emploi de ce crédit. La délibération prise par l'assemblée délibérante pour entériner a posteriori l'engagement de la dépense est une décision budgétaire modificative.

3-1-2-Les dépenses de fonctionnement en mouvements d'ordre

● **Chapitre 042 / Opérations d'ordre de transfert entre sections : 1 137 079 €**

Nature 6881 Pénalités suite à refinancement 1 100 000 €

Un nouveau contrat de prêt a été conclu le 23 mars 2016 avec la Caisse Française de Financement Local dans le cadre du refinancement d'un emprunt structuré à risque.

Ce nouveau contrat de prêt conclu pour une durée de 17 ans et 6 mois soit un terme fixé au 01/03/2034 intègre une partie de l'indemnité compensatrice dérogatoire recapitalisée à hauteur de 1 100 000 €.

Nature 6862 Dotations aux amortissements des charges financières à répartir 37 079 €

A la suite des refinancements d'emprunts à risque, pour lesquels des indemnités compensatrices dérogatoires à hauteur de 1 380 000 € ont été intégrées aux contrats, il convient de prévoir en 2016 un montant de charges à répartir à hauteur de 37 079 €.

Un tableau récapitulatif de ces charges à répartir jusqu'au terme des contrats est annexé au document comptable.

3-2-Les recettes de fonctionnement

-Propositions nouvelles

903 355,00 €

- en mouvements réels -196 645€
- en mouvements d'ordre 1 100 000 €

-Résultat reporté N-1

3 318 966,95 €

3-2-1-Les recettes de fonctionnement en mouvements réels

●Chapitre 73/ Impôts et taxes : 149 158 €

Nature 73111 Taxes foncières et d'habitation 149 158 €

A la suite de la notification des bases d'imposition prévisionnelles et du vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016, les inscriptions budgétaires sur cette nature de recettes doivent être réévaluées.

BP 2016	BS 2016	Inscription 2016
39 232 228	149 158	39 381 386

●Chapitre 74/ Dotations, subventions et participations : -345 803 €

A la suite de la mise en ligne des concours de l'Etat attribués aux communes pour l'année 2016, il convient de rectifier les inscriptions budgétaires figurant au budget primitif 2016.

Nature 7411 Dotation forfaitaire 39 743 €

BP 2016	BS 2016	Inscription 2016
8 587 010	39 743	8 626 753

Nature 74123 Dotation de Solidarité Urbaine 386 006 €

En 2016, la Commune de Fréjus cesse d'être éligible à la DSU, elle perçoit donc à titre de garantie non renouvelable une dotation égale à 50 % du montant perçu en 2015.

BP 2016	BS 2016	Inscription 2016
	386 006	386 006

Nature 74127 Fonds national de péréquation -579 397 €

Lors du vote du budget primitif 2016, le montant imputé sur cette nature de recettes incluait le montant de la DSU et du Fonds National de Péréquation.

BP 2016	BS 2016	Inscription 2016
2 097 599	-579 397	1 518 202

Natures 74833, 74834, 74835 -192 155 €

Allocations compensatrices (taxes foncières, d'habitation et professionnelle)

BP 2016	BS 2016	Inscription 2016
1 463 469	-192 155	1 271 314

3-2-2-Les recettes de fonctionnement en mouvements d'ordre

●Chapitre 042/ Opérations d'ordre de transferts entre sections : 1 100 000 €

-Pénalité de refinancement de dette intégrée au capital du nouveau contrat de dette ouvert auprès de la Caisse Française de Financement Local.

3-2-3- Résultat de fonctionnement reporté

●002/Résultat reporté N-1 : 3 318 966,95 €

-Excédent définitif constaté au compte administratif 2015 en section de fonctionnement.

4-Le budget d'investissement : 18 881 045,72 €

4-1 Les dépenses d'investissement

-Propositions nouvelles

- en mouvements réels 14 185 902,68 €

- en mouvements d'ordre 1 100 000,00 €

-Restes à réaliser N-1 3 595 143,04 €

4-1-1-Les dépenses d'investissement en mouvements réels

●Chapitre 20/ Immobilisations incorporelles : 50 000 €

Nature 2031 Frais d'études

50 000 €

-Mission d'assistance (Projet d'aménagement de la place Paul Vernet)

●Chapitre 21 / Immobilisations corporelles : 16 510 €

-Les crédits nouveaux ouverts sur ce chapitre doivent permettre le renouvellement de mobiliers pour le bon fonctionnement des services.

●Chapitre 23 / Immobilisations en cours : 908 554,68 €

Nature 2313 Immobilisations en cours / Constructions

908 554,68 €

-Réajustement des crédits ouverts au budget primitif 2016 pour la réalisation de travaux de réhabilitation du patrimoine bâti de la commune.

●Chapitre 16 / Emprunts et dettes assimilées : 12 990 838 €

Nature 166 Refinancement de dettes

12 990 838 €

-Ecritures relatives au remboursement anticipé du contrat d'emprunt structuré ouvert auprès de la Caisse Française de Financement Local.

●Chapitre 45 / Opérations pour compte de tiers : 220 000 €

Il s'agit de travaux d'urgence que la commune va réaliser sur des terrains privés situés au Quartier des Sables. Le montant de ces travaux sera refacturé aux propriétaires en totalité.

4-1-2-Les dépenses d'investissement en mouvements d'ordre

●Chapitre 040/ Opérations d'ordre de transferts entre sections : 1 100 000 €

Pénalité de refinancement de dette intégrée au capital du nouveau contrat de dette ouvert auprès de la Caisse Française de Financement Local.

4-1-3-Restes à réaliser N-1 : 3 595 143,04 €

DETAIL PAR CHAPITRE BUDGETAIRE	
16 Emprunts et dettes assimilées	782,00
Dépôts et cautionnements	
20 Immobilisations incorporelles	55 708,32
Achat de logiciels pour le fonctionnement des services	
204 Subventions d'équipement versées	430 345,59
Participations Travaux (Capitou et Pôle BTP)	
21 Immobilisations corporelles	338 762,25
Acquisitions de mobiliers bureautiques et administratifs, mobiliers urbains et techniques (232 616,23 €), fibre optique et réseaux câblés (13 156,02 €), acquisitions foncières (92 990 €)	

23 Immobilisations en cours Renforcement de l'éclairage public (165 258,87 €), gros entretien du patrimoine bâti (604 218,80 €), renforcement de voirie, trottoirs et réseau pluvial (1 506 710,22 €), Plan de gestion pour la mise en valeur des Monuments Historiques (67 062 €)	2 343 249,89
20 Restauration Amphithéâtre Romain	94 909,68
26 Aménagement du Quartier de Port Fréjus Nord	34 928,51
28 Mise en sécurité du Reyran canalisé	60 240,00
29 Ouvrages de protection de la Zone Economique de la Palud	123 716,80
26 Participations et créances rattachées à des participations Titres de participations (SPL)	112 500,00

Le pourcentage de réalisation des dépenses reportées est de 62,73 %.

4-2 Les recettes d'investissement

-Propositions nouvelles

- en mouvements réels 13 317 743,00 €
- en mouvements d'ordre 1 137 079,00 €

-Restes à réaliser N-1 128 694,34 €

4-2-1-Les recettes d'investissement en mouvements réels

●Chapitre 13 / Subventions d'investissement reçues : 106 905 €

Nature 1328 Autres subventions d'équipement non transférables
250 000 €

-Fonds de concours accordé par la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée pour la réhabilitation d'un bâtiment situé à la Base Nature.

Nature 1342 Amendes de Police -143 095 €

-Le montant du produit des amendes de police relative à la circulation routière pour 2015 notifié à la commune le 19 avril 2016 est de **581 905 €**, soit un montant inférieur à la prévision. Il y a donc lieu de diminuer les crédits ouverts au budget primitif.

●Chapitre 16 / Emprunts et dettes assimilées : 12 990 838 €

Nature 166 Refinancement de dettes
12 990 838 €

-Ecritures relatives au remboursement anticipé du contrat d'emprunt structuré ouvert auprès de la Caisse Française de Financement Local.

●Chapitre 45 / Opérations pour compte de tiers : 220 000 €

-Montant des travaux exécutés par la ville et refacturé aux propriétaires.

4-2-2-Les recettes d'investissement en mouvements d'ordre

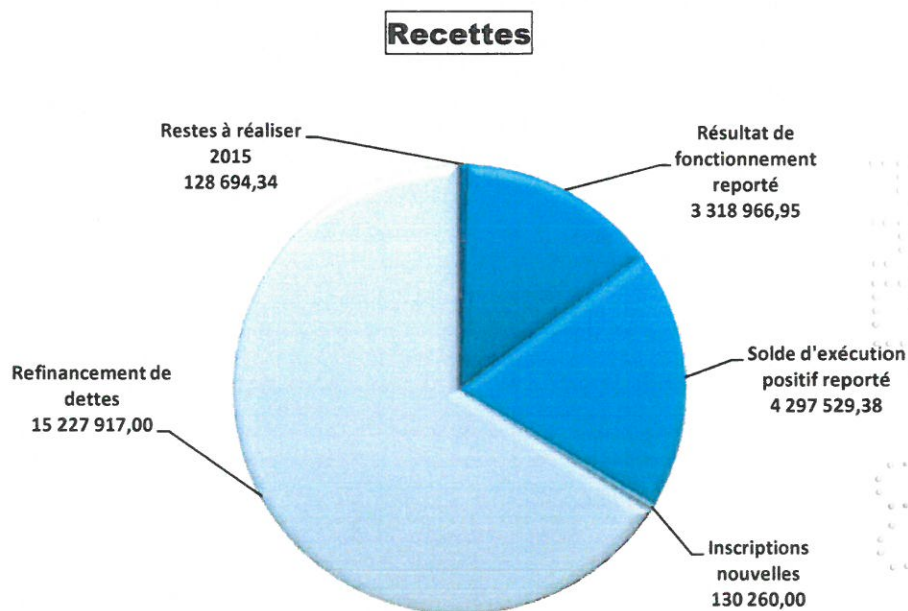
●Chapitre 040 / Opérations d'ordre de transferts entre sections : 1 137 079 €

Ce chapitre intègre en recettes d'ordre les écritures budgétaires relatives aux refinancements de dette (pénalité et charges à répartir).

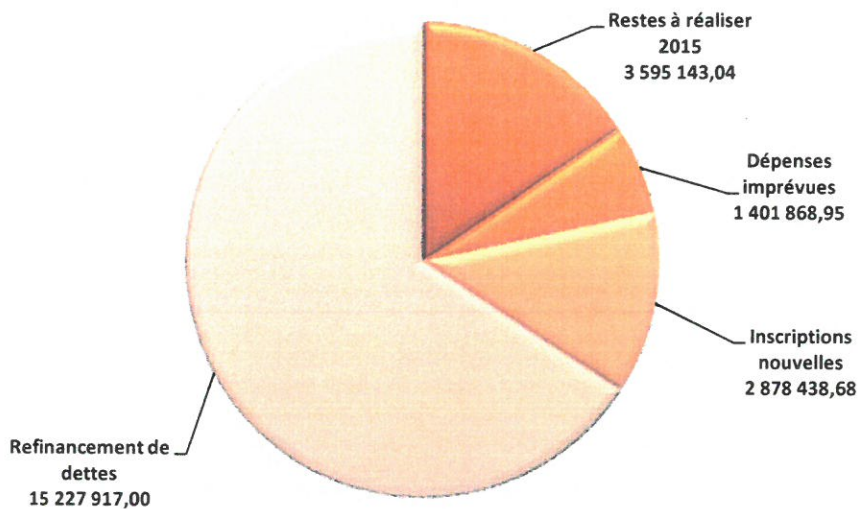
4-2-3-Restes à réaliser N-1 : 128 694,34 €

DETAIL PAR CHAPITRE BUDGETAIRE	
13 Subventions d'investissement reçues Subvention Etat Inondations (solde) 99 204,84 € PUP Aménagement Quartier Gallieni Valescure (solde) 21 800,00 €	121 004,84
16 Emprunts et dettes assimilées Dépôts et cautionnements	7 689,50

Les graphiques ci-dessous reprennent la répartition budgétaire des inscriptions en dépenses et en recettes (du présent budget + restes à réaliser).



Dépenses



LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'avis favorable de la commission finances, ressources humaines, administration générale et moyens généraux réunie le 15 juin 2016 ;

Après avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'UNANIMITE des membres présents et représentés par 34 voix POUR et 10 ABSTENTIONS (M. MOUGIN, M. TOSELLO, Mme THOLLET-PAYSANT, M. CHARLIER DE VRAINVILLE, M. HOUOT, Mme CAUWEL, Mme THOLLET, Mme DE STEFANO, Mme PLANTAVIN et Mme SOLER) ;

ADOpte le budget supplémentaire 2016 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 23 103 367,67 € répartie ainsi :

Section de fonctionnement	4 222 321,95 €
Section d'investissement	18 881 045,72 €

VOTE ce budget par nature accompagné d'une présentation fonctionnelle (5 annexes).

La présente délibération sera soumise au contrôle de légalité de la Préfecture du Var et publiée au Recueil des Actes Administratifs de la Commune.

AINSI FAIT et DELIBERE à Fréjus, le 22 juin 2016 et ont signé les membres présents après lecture faite.

Date de la signature de l'acte :
Nom du signataire : Sonia LAUVARD
Fonction du signataire : Adjoint Délégué

« signé »



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 222 321.95
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 3 318 966.95 (si excédent)
=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	4 222 321.95
		4 222 321.95

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	15 285 902.68
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	3 595 143.04
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 4 297 529.38 (si solde positif)
=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	18 881 045.72
		18 881 045.72
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	23 103 367.67
		23 103 367.67

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	17 806 864.00		359 295.00	359 295.00	18 166 159.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	42 120 000.00		450 000.00	450 000.00	42 570 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 750 000.00		341 532.00	341 532.00	2 091 532.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 522 256.00		55 000.00	55 000.00	5 577 256.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	67 202 122.00		1 205 827.00	1 205 827.00	68 407 949.00
66	CHARGES FINANCIERES	5 089 731.00		379 947.00	379 947.00	5 469 678.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	407 350.00		97 600.00	97 600.00	504 950.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES			1 401 868.95	1 401 868.95	1 401 868.95
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	72 699 203.00		3 085 242.95	3 085 242.95	75 784 445.95
023	PRELEVEMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	1 391 000.00		1 137 078.00	1 137 078.00	2 528 078.00
043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	1 391 000.00		1 137 078.00	1 137 078.00	2 528 078.00
	TOTAL	74 090 203.00		4 222 321.95	4 222 321.95	78 312 524.95

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 78 312 524.95

RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	1 806 400.00				1 806 400.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	3 487 000.00				3 487 000.00
73	IMPOTS ET TAXES	53 232 825.00		149 158.00	149 158.00	53 381 983.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	13 858 078.00		-345 803.00	-345 803.00	13 512 275.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 163 000.00				1 163 000.00
	Total des recettes de gestion courante	73 349 303.00		-196 645.00	-196 645.00	73 152 658.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	460 900.00				460 900.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	73 810 203.00		-196 645.00	-196 645.00	73 613 558.00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	280 000.00		1 100 000.00	1 100 000.00	1 380 000.00
043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	280 000.00		1 100 000.00	1 100 000.00	1 380 000.00
	TOTAL	74 090 203.00		903 355.00	903 355.00	74 993 558.00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 78 312 524.95

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	1 148 079.00
--	---------------------

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'équilibre des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B
(2) La colonne RAR n'est à remplir qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires
(5) DF 023 = RI 021, DI 040 = RF 042, RI 040 = DF 042, DI 041 = RI 041, DF 043 = RF 043
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	460 550 00	55 708 32	50 000 00	50 000 00	566 258 32
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	40 000 00	430 345 59			470 345 59
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 966 990 00	338 762 25	16 510 00	16 510 00	4 322 262 25
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	11 604 330 00	2 343 249 89	908 554 68	908 554 68	14 856 134 57
	Total des opérations d'équipement	1 150 290 00	3 13 794 99			1 464 084 99
	Total des dépenses d'équipement	17 222 160 00	3 481 861 04	975 064 68	975 064 68	21 679 085 72
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	29 991 916 00	782 00	12 990 838 00	12 990 838 00	42 983 536 00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS		112 500 00			112 500 00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	29 991 916 00	113 282 00	12 990 838 00	12 990 838 00	43 096 036 00
45...	Total des opé pour compte de tiers(8)			220 000 00	220 000 00	220 000 00
	Total des dépenses réelles d'investissement	47 214 076 00	3 595 143 04	14 185 902 68	14 185 902 68	64 995 121 72
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	280 000 00		1 100 000 00	1 100 000 00	1 380 000 00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	280 000 00		1 100 000 00	1 100 000 00	1 380 000 00
	TOTAL	47 494 076 00	3 595 143 04	15 285 902 68	15 285 902 68	66 375 121 72

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 66 375 121,72

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	837 500 00	121 004 84	106 905 00	106 905 00	1 065 409 84
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	27 762 776 00		12 980 838 00	12 980 838 00	40 753 614 00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	28 600 276 00	121 004 84	13 097 743 00	13 097 743 00	41 819 023 84
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	2 105 000 00				2 105 000 00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS		7 689 50			7 689 50
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRCDUITS DES CESSIONS	15 397 800 00				15 397 800 00
	Total des recettes financières	17 502 800 00	7 689 50			17 510 489 50
45...	Total des opé pour compte de tiers(8)			220 000 00	220 000 00	220 000 00
	Total des recettes réelles d'investissement	46 103 076 00	128 694 34	13 317 743 00	13 317 743 00	69 549 113 34
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	1 351 000 00		1 137 079 00	1 137 079 00	2 520 079 00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 351 000 00		1 137 079 00	1 137 079 00	2 520 079 00
	TOTAL	47 454 076 00	128 694 34	14 454 822 00	14 454 822 00	62 077 592 34

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 66 375 121,72

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement et sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	1 148 079 00
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote II-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les études opérationnelles d'aménagement (aménagement ZAC...) par ailleurs réalisées dans le cadre de budgets annuels.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace le cas échéant l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une donation inscrite en espèces au profit d'un service public non personnalisé quelle qu'elle soit.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A5).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	359 295.00		359 295.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	450 000.00		450 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	341 532.00		341 532.00
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	55 000.00		55 000.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	379 947.00	1 100 000.00	1 479 947.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	97 600.00		97 600.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		37 079.00	37 079.00
71	PRODUCTION STOCKEE (3)			
022	DEPENSES IMPREVUES	1 401 868.95		1 401 868.95
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de fonctionnement - Total		3 085 242.95	1 137 079.00	4 222 321.95

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 4 222 321.95

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	12 991 620.00		12 991 620.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
Total des opérations d'équipement		313 794.99		313 794.99
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)	105 708.32		105 708.32
204	SUBVENTION EQUIPEMENT VERSEE	430 345.59		430 345.59
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	355 272.25		355 272.25
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	3 251 804.57		3 251 804.57
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	112 500.00		112 500.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	220 000.00		220 000.00
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES		1 100 000.00	1 100 000.00
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		17 781 045.72	1 100 000.00	18 881 045.72

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 18 881 045.72

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres «opérations d'équipement».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES	149 158.00		149 158.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	-345 803.00		-345 803.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES		1 100 000.00	1 100 000.00
	Recettes de fonctionnement - Total	-196 645.00	1 100 000.00	903 355.00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 318 966.95
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 222 321.95

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	227 909.84		227 909.84
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	12 998 527.50	1 100 000.00	14 098 527.50
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBVENTION EQUIPEMENT RECUE			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	220 000.00		220 000.00
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES		37 079.00	37 079.00
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
	Recettes d'investissement - Total	13 446 437.34	1 137 079.00	14 583 516.34

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	4 297 529.38
AFFECTATION AU COMPTE 1068	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 881 045.72

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A5).

(6) À servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé quelle qu'elle soit.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.